



Yzernay, le 4 mars 2025

SORTIE DE PRINTEMPS

LES HARAS DE VENDEE

Chers amis,

Le **dimanche 13 AVRIL 2025**, notre club organise une sortie, ouverte à tous les collectionneurs, membres ou non des « Pet'ardentes du Choletais ».

Le rendez-vous est fixé sur le parking de La Gare à Mortagne sur Sèvre à partir de 7h30

- **8 h 00** **précises** : **Départ**
- **9 h 45** Arrivée aux Haras de Vendée à La Roche sur Yon
- **10 h 00** Visite guidée des Haras de Vendée
- **12 h 00** Déjeuner sous forme de **piqueunique** aux Haras (sous tribune couverte)
- **14 h 30** Démonstrations équestres
- **15 h 30** Visite libre des espaces sellerie et voitures
- **16 h 00** **Départ des Haras**
- **16 h 30** **Arrêt à La Rabatelière (N.-D. de la Salette) et pot de l'amitié**
- **18 h 00** **Retour vers Mortagne**

Le parcours fait environ 120 km aller/retour.

Le bon d'inscription ci-joint **est à retourner avant le 31 mars 2025 dernier délai, accompagné du chèque à l'ordre des Pet'ardentes du Choletais et à envoyer à**

M. Gilles NOYER, 13 square Marcel Pagnol, 49300 CHOLET

Pour tout renseignement : Michel PIONNEAU ☎ **06 23 88 07 69** ou André DOUBLET ☎ **06 82 40 67 01**

Pensez à faire le plein d'essence, à vous munir de l'assurance et de la carte grise de votre véhicule ainsi que de votre permis de conduire. N'oubliez pas, non plus, votre triangle et vos gilets de sécurité, ainsi que votre bonne humeur.

La météo à cette époque peut être fraîche : pensez à vous couvrir pour le piqueunique

Si le temps le permet, possibilité de piqueunique sur les pelouses (amener tables + chaises)

Le Président Christian LEBERRE



SORTIE DE PRINTEMPS

LES HARAS DE VENDEE

Dimanche 13 avril 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION
(A retourner avant le 31 MARS 2025)

NOM et Prénom :

Adresse postale :

.....

Adresse mail :

Téléphone :

Club : (pas obligatoire)

Voiture utilisée : Marque :

Modèle :

Année :

Nombre de personnes

Adhérents : € x 20,00 € =..... .

Non Adhérents : € x 25,00 € =.....

Enfants (moins de 12 ans) : € x 10,00 € =..... .

TOTAL = euros

A retourner à Monsieur Gilles NOYER, 13 square Marcel Pagnol, 49300 CHOLET/chèque à l'ordre des Pet'ardentes du Choletais.

La participation à cette sortie implique l'acceptation sans réserve du règlement intérieur de l'Association disponible sur demande.

Les véhicules, les conducteurs et les passagers circulent sous leur propre responsabilité.

Le soussigné déclare être titulaire d'un permis de conduire valide. Le véhicule utilisé possède une carte grise « roulante » ainsi qu'une assurance valide. L'Association se réserve le droit de procéder à des vérifications en ce sens le jour de la sortie.

L'Association « Les Pet'ardentes du Choletais » ne saurait **en aucun cas** être tenue pour responsable des incidents qui pourraient survenir à l'occasion de cette promenade..

Signature obligatoire